

le Lien... le Lien... le Lien...

bulletin municipal d'information

de Plachy - Buyon





Le mot du Maire

Je me dois, Plachysoises et Plachysois, de vous présenter mes excuses pour le retard apporté à la parution de ce douzième bulletin municipal d'information.

Si le second semestre de 1988 a vu des décisions importantes comme la réfection de la rue de la Fontaine, l'ouverture d'une cantine scolaire pour ce courant de l'année et la réalisation d'un court de tennis, le samedi 7 janvier 1989 restera marqué dans l'esprit des enfants de notre commune qui ont participé à la pose de la première pierre de la classe maternelle. En s'adressant à leurs amis du futur, ils ont beaucoup insisté sur leurs préoccupations actuelles comme la pollution, le sida et l'importance du cadre de vie. Nous adultes, nous sentons interpellés par ces réflexions et devons en tirer les leçons.

Les projets en cours ont amené MM. Occis, Fleury et Derumigny à saluer l'action municipale et à honorer deux de nos élus en remettant à notre Maire honoraire la médaille d'or et le diplôme d'honneur régional départemental et communal pour ses 38 années au service de la commune et la médaille de vermeil à M. Récolet conseiller municipal depuis 1953.

Ce rôle d'élu, l'équipe municipale a essayé de le remplir en fonction de ses compétences et de sa disponibilité.

Les carrières professionnelles ou les problèmes d'emploi ont obligé certains d'entre nous à quitter la commune. Je voudrais remercier publiquement MM. Fouvez, Leroy et Lesert, qui n'étant pas natifs de Plachy Buyon s'y étaient vite attachés.

D'autre part, M. Befrien et M. Durand ayant décidé de ne plus se présenter, je les remercie pour leur collaboration pendant ces années.

Malgré l'époque un peu tardive pour les souhaits, je vous adresse à tous mes vœux de santé et de prospérité.

Anny FLINT HAM-WALLET
Maire

I - LE CONSEIL MUNICIPAL

Réalisations 2e semestre 1988 :

1) Le dernier **abribus** a été installé au Petit Plachy à l'emplacement conjointement fixé par les Services de l'Équipement et le Conseil Municipal.

2) La Classe Maternelle

Étayée par une étude démographique favorable, la décision du Conseil Municipal de construire une nouvelle classe maternelle a vu son début de la réalisation dès la rentrée des classes 1988. La pose de la 1ère pierre a eu lieu le 7 janvier en présence de :

- M. DERUMIGNY, secrétaire en chef de la sous-préfecture
- M. FLEURY, député de la Somme
- M. OCCIS, conseil général
- Mme PERDRAUT, inspectrice départementale de l'Éducation Nationale
- M. l'ingénieur de l'Équipement
- MM. les maires du canton
- des enseignants et des habitants de notre village

A cette occasion, les enfants ont tenu à participer activement à cette manifestation en laissant dans le mur de construction leurs témoignages adressés aux futurs habitants de Plachy.



3) Dernière tranche de travaux à l'église

Ces travaux ont été réalisés comme prévu avant les intempéries.

4) A l'occasion de l'occupation du logement de fonction par Madame LETESSE, des travaux d'électricité ont été réalisés pour la mise en conformité aux nouvelles normes.

Équipements et acquisitions :

- Une tondeuse a été renouvelée pour poursuivre les travaux d'été.
- Pour mettre à la disposition des personnes qui louent la salle des fêtes, des installations et des équipements convenables, 100 chaises ont été achetées et un ballon d'eau chaude a été posé.
- Enfin, pour la sécurité de nos manifestations en plein air la commune a fait l'acquisition d'un premier lot de barrières.

Noël

Joyeux Noël,
D'où résions-tu après ce long sommeil,
Quand-tu es parti,
Tous ces beaux sapins se sont endormis,
Ils dois sûrement rêver de stages,
Et ne me dis pas de ne pas rêver!

Chère amie,
J'espère que tu reviendras
Car tu es sympa,
Toujours choisie,
Et te laisse le choix car tu es mon amie,
Et tous les gens,
ont contents!

Joli, joli
Tu es gentil,
Gentil, gentil,
Tu es joli,
Bonne nuit,
Bonne nuit.

Chère amie,
Je suis pas égoïste!
Tu es toujours content,
Moi pourquoi es-tu si méchant?
Pour les pauvres, mais généreuse,
Et tu seras encore plus heureuse.

Chère amie - Hermite... CM. 9 ans.

noël

Noël

Comme chaque année,
Noël arrive au bout du calendrier,
Et le premier janvier vient après
Réjouissons-nous, car bientôt,
La cueillette du houx
Noël, c'est la naissance de Jésus Christ,
Pendant que les enfants sont endormis
Le père Noël apporte de jolis cadeaux,
Dans son beau grand traîneau
Le lendemain matin,
Tous les enfants plein d'entrain,
Ouvrent leurs paquets, tout excités

Ladislav de Limercaunt
en 2

NOEL

NOEL

NOEL

Joyeux Noël

Le jour du réveillon
Les gens préparent le décor de leurs maisons
Dehors les sapins sont décorés
Ils s'illuminent dans la nuit étoilée
Les parents sont heureux
Les enfants sont joyeux
Les enfants font tous les ans
Une liste bien plus belle et plus longue
Pour le père Noël
La neige recouvre le paysage de son
large manteau blanc

Lucie Roger

Noël

Pour Noël,
De bonnes nouvelles,
Le sapin
Est plein de pommes de pin,
Le décor
Est en or,
Et tout le monde est content
en écoutant les chœurs,
Minuit sonné
Les enfants ouvrent leurs paquets.

Julie Buquet

Autoroute A 16

Une dernière réunion de concertation a eu lieu à la Mairie du Bosquel le 15 novembre 1988.

Le tracé issu de la modification demandée par la Commune de Saint-Saulieu a entraîné les réserves de votre Maire qui a proposé que l'axe soit déplacé de 100m vers l'Est, côté Hébecourt afin de sauvegarder l'environnement boisé.

Fleurissement du Village

Le travail de nos employés communaux et la participation des habitants ont été reconnus et récompensés par l'attribution d'un prix de 1 500 F. offert par le Conseil Général.

Un jury extra-Municipal a établi le palmarès de 1988 pour les inscrits au Concours Communal.

Classement du concours des jardins et maisons fleuries

Jardins et maisons fleuries

- 1° DEVAUCHELLE Ginette
- 2° DABOVAL Dany
- 3° LEGOIX René
- 4° ROGER Denis
- 5° LEFEBVRE Marceau
- 6° DUBERT André
- 7° WILLOT Alain
- 8° HOUZIAUX Jean-Pierre
- 9° DABOVAL Mireille
- 10° FOURNIER Lucien
- 11° DEVISALE Michel
- 12° DESAINTACHEUL Jean-Pierre

Maisons fleuries

- 1° LECOINTE René
- 2e DHERMY Léon

Les prix seront remis au printemps.

Encombrants

Vous avez pu apprécier le nouveau service de ramassage qui est une amélioration et qui met fin aux désagréments du système antérieur.

II - PROJETS à VENIR

Voierie :

1) En priorité le S.I.Vo.M. de Conty, sous l'insistance répétée du Conseil Municipal, a retenu la réalisation des **travaux d'assainissement de la rue de la Fontaine** (bordures, canalisations, stabilisation et goudronnage de la chaussée). Ces travaux seront entrepris en mai-juin de cette année.

2) Des bordures seront également posées dans la descente du Chemin de Creuse et le long des constructions du Chemin de l'Ecce Homo.

Eclairage Public :

Cinq ou six équipements supplémentaires viendront remédier aux "trous noirs" de certains quartiers.

Aménagement d'une cuisine à la Salle Polyvalente :

L'objectif d'ouvrir une cantine scolaire suppose l'installation d'une cuisine conforme aux normes sanitaires et de sécurité. Le dossier préparé par l'architecte en charge de la classe maternelle sera prochainement présenté à la Préfecture de la Somme en vue de l'obtention d'une subvention d'équipement.

Amélioration à entreprendre dans les locaux libérés lors du transfert de la classe maternelle :

Les devis concernant la remise en état de la toiture et le remplacement des huisseries ont été établis et remis au Plan de développement des 5 cantons pour demande de subvention.

A l'issue de ces travaux, les locaux rénovés deviendront, selon le vœu du Conseil Municipal "LA MAISON des ASSOCIATIONS".

Tennis :

Le dossier remis au Conseil Municipal par l'active Association du Tennis Club (70 licenciés) en appui de sa demande de mise à disposition d'un terrain conforme à la pratique de ce sport fait l'objet d'une attention bienveillante.

Seule préoccupation : trouver le futur emplacement qui sera déterminant pour le coût final de l'opération.

III - ACTIVITES MUNICIPALES DIVERSES

Réception des nouveaux habitants :

Le 4 novembre, la municipalité a tenu à accueillir les personnes nouvellement installées dans la commune. Une vingtaine de foyers ont répondu à l'invitation.

Au cours de cette réception, ils ont pu faire connaissance avec leurs élus, les différents représentants des Associations, les enseignants et le personnel communal qui avaient été également conviés. La satisfaction marquée de part et d'autre nous a confirmés dans l'idée que le "Bien vivre" commençait par le bon accueil.

Course de l'Ecce Homo :

La 6e répétition de cette course devenue maintenant un "classique" s'est déroulée par un temps magnifique. Sur une centaine d'inscrits, 87 concurrents ont figuré au classement d'arrivée.

La victoire est allée à :

FERON Jean-René, classé Vétérand I à l'A.U.C. Amiens en 1h 12' 15"

Coupe de M. Occis, Conseiller Général.

2e, *ANSARD Claude*, Senior A.S.C. en 1h 12' 15"

Trophée de la Municipalité.

La victoire féminine a été enlevée par :

Sylvie POMAGEOT, Vétérand I U.S.Camon en 1h 23' 11"

Coupe de Mlle le Maire de Plachy.



Nos locaux, Jean-Michel SALON et Alain COULON ont terminé l'épreuve fort honorablement, et nous espérons qu'ils seront rejoints par d'autres coureurs du cru, lors de la prochaine édition du 1er octobre 1989.

Merci à tous ceux qui, comme à l'habitude, ont apporté leur aide pour la réussite de cette journée.

Bibliothèque municipale de Plachy-Buyon

Une bibliothèque à PLACHY, c'est vraiment une chance "pour un t'chot pays com' el' not"

Si vous voulez vous distraire, si vous voulez vous instruire... LA BIBLIOTHEQUE propose aux grands et aux petits un grand choix de :

- livres romanesques, historiques, documentaires
- bandes dessinées
- cassettes de musique classique ou de variétés

N'hésitez pas à profiter de cette opportunité (gratuite) qui vous est offerte.

Une permanence est tenue deux fois par semaine :

MERCREDI, de 15h à 16h.

JEUDI, de 18h à 19h.

Toutefois, les responsables se tiennent à votre disposition pour aménager d'autres horaires à votre convenance.

VENEZ NOMBREUX...

Arts plastiques :

Les cours réservés aux enfants de 6 à 17 ans, ont repris depuis le deuxième mercredi du mois de Janvier 1989, aux heures habituelles de 15h à 16h30.

Comme chaque année, une participation de 20F par trimestre est demandé aux parents pour l'achat et le renouvellement du matériel de dessin.

V - AVIS PRATIQUES

Vous trouverez, en milieu de ce bulletin, un **memento détachable** que vous pourrez conserver.

Ce document reprend tous les renseignements pratiques que vous pouvez être amenés à consulter au cours de la vie quotidienne.

Il constitue également un aide-mémoire ou un condensé d'informations utiles.

Précisions sur le tarif et le règlement des locations de salles :

COMMUNE DE PLACHY-BUYON

Convention à respecter par tous les utilisateurs locataires de la salle des fêtes ou de la salle polyvalente

Article 1er : L'utilisateur devra acquitter d'avance le montant de la location par chèque libellé au nom de **M. Le Percepteur de Conty** à savoir :

Salle des fêtes : 400F pour les non résidents, 200 F pour les habitants de la commune. Prolongation jusqu'au lendemain : 200 F pour les non résidents, 100 F pour les habitants de la commune.

Salle polyvalente : 800 F pour les non résidents, 500 F pour les habitants
Prolongation jusqu'au lendemain : 400 F pour les non résidents, 250 F pour les habitants de la commune.

Article 2 : Une caution de 1000 F sera déposée le jour de la location, elle sera restituée si toutes les clauses de la convention sont respectées. Le prêt des verres est compris dans le prix de la location.

Article 3 : De la vaisselle peut vous être louée au tarif de 5F par personne. La vaisselle cassée sera facturée après contrôle du responsable.

Article 4 : Il est interdit d'utiliser le terrain de sport comme parking. Ne seront autorisés à entrer que les véhicules apportant du matériel.

Article 5 : Un état des lieux sera fait en présence du garde champêtre ou de Madame Dubert, responsable de la salle, avant et après utilisation.

Article 6 : Toute vente de boissons est strictement interdite.

Article 7 : L'utilisation de pétards est formellement interdite.

Article 8 : Tout matériel détérioré sera facturé à l'utilisateur.

Article 9 : La salle sera remise en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords pour le lendemain matin 8h.

Article 10 : L'utilisateur s'engage à respecter les consignes de sécurité.

Article 11 : La mise à disposition sera faite toujours après les activités scolaires.

V - LES INFORMATIONS

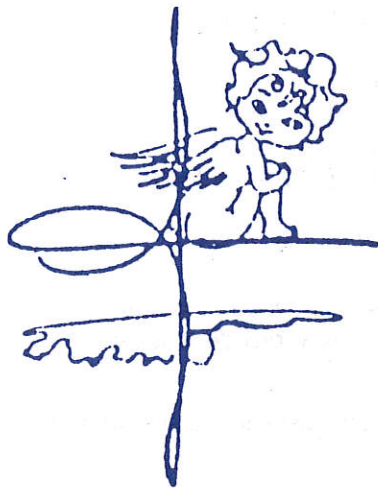
Nomination de Mme Monique LETESSE au poste d'institutrice de la classe maternelle 2e section, en remplacement de Mme JACQUIOT, nommée à Amiens.

Nous lui renouvelons nos souhaits de bienvenue en notre commune.

Comme les années précédentes, un colis de fin d'année a été offert à nos aînés du 4e âge en marque d'attention.

L'Arbre de Noël qui a rassemblé tous les enfants du regroupement pédagogique a été l'occasion d'un spectacle de marionnettes et de la projection d'un film. Le Père Noël était, bien entendu, de la partie avec sa provision de friandises.

ETAT-CIVIL



NAISSANCES :

du 1er juillet au 31 décembre 1988

- Julien FLET, né le 9 juillet ;
- Sami et Mehdi LAZAAR, nés le 8 octobre ;
- Justine CENS, née le 27 octobre ;
- Sébastien ACKET, né le 17 novembre ;
- Florian WILLOT, né le 17 novembre.

MARIAGES :

- M. Az Eddine ELYABOURI et Mlle Roberte JOLY, le 2 juillet 88 ;
- M. Alain BINET et Mlle Monique QU'HEN, le 29 juillet 88 ;
- M. Jean-Michel THERY et Mlle Bénédicte DE LANGHE, le 10 sept.
- M. David WILLOT et Mlle Estelle DRODE, le 1er octobre.

DECES :

- Mme Renée LENGELE, veuve MAGNIEZ, le 30 sept. 88 à Plachy;
- M. Alcide BELLARD, décédé le 1er octobre 88 à Salouel.

LE MOT DES ENSEIGNANTS

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE PLACHY-BUYON PROUZEL

Cette année scolaire 1988/89, le regroupement pédagogique fonctionne comme suit :
A Plachy-Buyon : petite section maternelle 29 élèves Mme PAKOSZ, grande section maternelle 22 élèves Mme LETESSE, CE2 20 élèves Mme DEMAY, C1, CM2 28 élèves M. BOUCENA.
A Prouzel : CP 16 élèves Mme DEFRANCE CE1 23 élèves Mme BALDWIN

Nous avons une nouvelle inspectrice départementale de l'Education, Madame Perdraut qui est responsable de la 5e circonscription d'Amiens.

Cette année la classe de neige aura lieu du 5 mars au 26 mars 1989, à Morzine. Pour aider tous les enfants, nous demandons à tous les amis des enfants de réserver un bon accueil aux vendeurs de billets de la tombola qui sera organisée à leur profit.

Vestiaire de la Coopérative : un appel est lancé pour renouveler notre vestiaire classe de neige. Nous demandons des anoraks, gants, pantalons fuseaux, combinaisons, chaussettes chaudes, bonnets, etc... pour 10/12 ans.

Calendrier scolaire 1988/1989

	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Académies	Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Limoges, Lyon, Orléans, Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse	Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Rennes	Paris, Créteil, Versailles
Rentrée 1988	Lundi 5 septembre (enseignants) Mardi 6 septembre (élèves)		
Toussaint	du mardi 25 octobre au jeudi 3 novembre Les classes vaqueront aussi le samedi 12 novembre		
Noël	du samedi 25 mars au lundi 10 avril		du jeudi 22 décembre au jeudi 5 janvier
Février	du jeudi 2 février au lundi 13 février	du jeudi 9 février au lundi 20 février	du jeudi 16 février au lundi 27 février
Printemps	du samedi 1er avril au lundi 17 avril		
Été	du vendredi 30 juin 4 septembre		

Dans le cadre d'un contrat d'aménagement de la vie et des rythmes scolaires (hors temps scolaire), une activité de football et de handball est à l'étude : tous les vendredis soirs pour le handball de 17 h 30 à 19 h à partir du 1er Mars.

En ce qui concerne le football, le jour et l'horaire ne sont pas encore fixés.

LE MOT DE LA GENDARMERIE

Aux habitants de Plachy-Buyon

Chaque année, la municipalité nous offre la possibilité, et nous l'en remercions, de vous prodiguer quelques conseils, voir quelques avertissements qui n'ont aucun caractère sentencieux mais se veulent à caractères préventifs.

A vous qui faites partie du canton de Conty mais qui étant sous l'influence suburbaine d'Amiens, êtes placés sous la surveillance de la brigade de Gendarmerie de St-Sauflieu, je vous rappelle que notre seule action, si elle est un gage de sécurité, ne se suffit pas en elle même pour vous prémunir contre les risques d'atteinte à vos personnes et à vos biens.

Les types de délinquance sont très variés. Nous en retiendrons trois plus particulièrement, car ce sont ceux qui se retrouvent dans les colonnes de vos quotidiens et qui peuvent vous affecter.

La petite délinquance est la plus insidieuse, car proche de nous. Ce sont ces larcins qui aiguillonnent souvent plus l'amour propre que le porte-monnaie. Les responsables ? Les jeunes sont très souvent désignés. Est-ce une erreur ? Une réponse affirmative serait inappropriée mais le problème tient plus dans les moyens de lutter contre ces méfaits. Nous ne sommes pas au pays de "la loi du silence" et pourtant, trop souvent, par manque d'esprit civique et de solidarité, bien des personnes négligent de nous faire savoir ce qu'elles savent. Il ne faut pas hésiter à nous joindre pour nous faire connaître vos observations, vos doutes et à plus forte raison des certitudes.

En second lieu vient la grande délinquance. Elle est le fait de "professionnels" et rarement d'ordre local. Ces malfaiteurs n'agissent pas à la légère. Ils "ciblent" leur future victime en fonction de l'implantation des pavillons, de l'"ambiance" qu'il s'en dégage. Là encore une grande solidarité est nécessaire entre voisins. L'installation d'un système d'alarme n'est jamais une panacée si aucun correspondant ne peut réagir salutairement. De même, la présence d'un chien est rassurante mais lui ne fait aucune différence entre des promeneurs et des individus douteux. Contre les cambrioleurs il ne faut pas se contenter de prier de ne pas être "touché" à son tour sans prêter attention aux malheurs du voisin. Il faut constituer une vraie communauté et nous sommes là pour collecter tout élément suspect, faire des rapprochements et arrêter les responsables pour qu'ils comparaissent devant des juridictions.

Ces derniers temps, enfin, la presse s'est faite l'écho de crimes odieux qui consistent à agresser les personnes âgées isolées, les torturer pour leur faire rendre gorge de leurs économies. C'est un triste retour en arrière au temps des "chauffeurs" auquel nous tendons. Ceux là, qui agissent, sont sans pitié. Ils ne manqueront pas d'être arrêtés. En attendant, nous vous demandons de nous aider en rappelant aux personnes âgées de votre entourage, de ne pas accepter chez elles n'importe quel démarcheur, ne jamais faire état à des inconnus de leur isolement et de ne pas hésiter à alerter nos services ou les autorités locales en cas de doute sur des étrangers.

Il est regrettable d'évoquer ce qui pourrait devenir des drames, mais la prévention est un atout majeur. La sécurité concerne tout le monde et en dépit des efforts d'équipement dont nous avons bénéficié récemment (terminaux d'ordinateurs, nouveau véhicule) rien ne peut suppléer le contact humain qui est un gage de réussite dans tous les domaines et affaires judiciaires.

Nous voudrions que vous sachiez que nous avons les moyens de vous protéger, mais notre efficacité s'en trouvera accrue avec votre concours. La sécurité, qu'elle soit sur les routes ou dans les villages, est l'affaire de tous.

Le Commandant de brigade.

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

Rapport du voyage inter-associations du 28 Août 1988 dans le Loiret Fleuri

Ce voyage annuel organisé en commun par trois associations de Plachy-Buyon a été cette fois une réussite totale grâce d'une part au temps magnifique et d'autre part à l'ambiance dégagée tout au long de cette journée par l'ensemble des participants.

Le point fort de cette sortie étant la visite du Parc Floral d'Orléans la source où, sous un ciel clair et une température agréable, nous avons pu admirer l'après-midi une merveille de parterres de fleurs. Un véritable oasis de verdure, symphonie de couleurs et de parfums. Ce parc étant vraiment un lieu de promenade, de détente et d'enchantement. Bien sûr, nous n'avons pas pu parcourir les trente cinq hectares mais la balade en petit train nous a permis, tout de même, d'en admirer une partie en toute tranquillité.

Au cours de la visite, nous avons eu le plaisir de rencontrer deux ex-habitants de Plachy venus s'installer tout récemment dans le Loiret. En effet Mr et Mme Fouvez étaient heureux de revoir la plupart des gens de ce voyage pour bavarder ensemble. On sentait chez eux une recherche du dialogue avec une petite pointe de nostalgie. C'est vrai que Plachy est un village où il fait bon vivre. Nous l'avons tous ressenti dans ce contact.

Avant d'arriver dans ce magnifique parc, nous avons le matin visité le château d'Anet, qu'Henri II fit construire pour Diane de Poitiers. Une merveille là aussi remplie de valeur inestimable, que ce soit dans l'architecture, les mobiliers, les tapisseries, les porcelaines, etc...

Et puis avant de déjeuner à Chartres ce fût la cathédrale, toutes fleuries à ses pieds et où pendant qu'un office se terminait nous avons pu admirer la haute et vaste crypte et aussi la splendeur exceptionnelle des vitraux, intacts depuis le 13^{ème} siècle.

Les deux repas, celui du midi à Chartres et celui du soir à Orléans étaient très bon, copieux et pris dans une bonne ambiance collective et sympathique. Notre chauffeur habituel, Jacques Duez, fut comme à son habitude parfait et le soir au retour, malgré la forte densité du trafic sur l'autoroute il repassa par Paris pour nous faire admirer la capitale toute illuminée et le mot de la fin, revint à Melle Anny qui dans ses remerciements de fin de parcours, a souligné que malgré la courte participation de cette année l'important était de continuer à maintenir ces contacts de façon à préserver les liens d'amitié qui se dégagent de ces sorties de groupe.

Ce qui laisse présager que l'année prochaine il y aura encore le choix pour repartir dans un autre voyage, malgré le manque d'empressement de cette année à faire le plein du car.

Ce rendez-vous est quand même donné et peut être serait-il souhaitable que d'autres associations se joignent à nous pour faire, tous ensemble, ce que l'on pourrait appeler un voyage inter-génération.

Ce serait si logique et si sympathique.

GERVAIS WALLET

Amicale des Aînés de Plachy-Buyon



Tradition oblige et ils étaient nombreux le dimanche 11 décembre, près du sapin décoré, sous les guirlandes colorées pour fêter joyeusement Noël, avec le désir commun de bien faire et du bien être, dans une chaude ambiance et une saine animation que complétait de sa présence la sono du Comité des Fêtes.

C'est ainsi que faisant honneur à un copieux goûter et aux savoureuses bûches œuvrées par notre pâtisier local, se déroulait, dans la joie et l'amitié, cette dernière rencontre d'une année capricieuse, déjouant certains de nos projets, et dont pourtant nous tiendrons en bonne part d'agréables

et heureuses satisfactions, ne citant pour exemple la parfaite réussite de notre journée pique-nique, au plan d'eau d'Ailly sur Noye, avec une participation record.

Dans la limite de notre rencontre de Novembre nous avons, en partie, revécu, en une projection de diapositives, les meilleurs moments de nos activités de ces deux dernières années.

Le 12 janvier 1989, à 14 h 30, se tiendra notre assemblée générale. Saluant la présence de l'an nouveau nous souhaitons le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents qui, est-il besoin de les mentionner, sont assurés de trouver dans notre groupe la sincérité des liens que conjuguent la sympathie et l'amitié.

Echange de voeux, partage de goûter et galettes des rois, hommage aux majestés d'un jour que le sort aura désigné, tout cela dans une harmonie plaisante prenant ainsi option d'un avenir prometteur pour nos futures rencontres.

Georges BEQUIN

Cercle d'échecs de Plachy-Buyon et des environs.

Lors de l'assemblée générale du mois de septembre 1988, les membres du comité ont procédé au renouvellement des membres du bureau, à savoir : Président, ESTEVE Jacques ; vice-président, FONTAINE Jean-Michel ; trésorier, LEFEVRE Olivier ; secrétaire, LACHAMP Catherine

Pour cette saison 88-89, 16 joueurs de Plachy-Buyon mais aussi des communes de Salouel, Lœuilly, Prouzel, Blangy-S/Poix, Contay et d'Amiens.

Rappelons le principe des rencontres hebdomadaires qui a été unanimement apprécié lors de l'assemblée générale. Ces rencontres se font au domicile de chaque joueur, ce dernier décidant du jour et de l'heure qui lui conviennent pour accueillir.

Chaque joueur dispose d'un calendrier trimestriel des rencontres, établi en fonction du désir de chacun soit le vendredi soir, le samedi soir ou le dimanche après-midi.

Comme chaque année, la commune de Plachy-Buyon accueillera le "Grand Prix de la Somme" des échecs en date du dimanche 21 Mai 1989. Une soixantaine de joueurs de toute la région devraient participer à ce grand tournoi.

Le cercle d'échecs est ouvert à tous, jeunes et adultes, initiés et non-initiés.

Ceux qui souhaiteraient faire partie de notre groupe peuvent prendre des renseignements à Jacques ESTEVE au 22.42.12.64

Amicale des Donneurs de sang Bénévoles de Plachy-Buyon et environs

C'est un appel pressant qu'a lancé le Comité de l'Amicale pour les collectes de sang qui auront lieu en 1989 lors de l'Assemblée Générale du 22 janvier dernier.

La présidente a regretté la baisse des dons standards enregistrés en 1988 (253 flacons contre 314 en 1987). Par contre l'année écoulée avec une progression des dons en plasmaphérèse (240 dons pour 46 donneurs). Elle a souhaité la collaboration des donneurs fidèles pour convaincre et amener de nouveaux.

Le Dr. Fourny, représentant Mme Ribeil, directrice du C.D.T.S., a rendu hommage au dynamisme de l'Amicale et rappelé l'importance du don du sang et du plasma.

Le président départemental Gérard Sanier a évoqué la naissance de l'Association Régionale de Picardie. Il a ensuite rappelé l'élaboration d'un projet sur la libre circulation des produits dérivés du sang humain dans la communauté européenne. La transfusion sanguine française, par son éthique et la qualité des produits qu'elle prépare est une référence pour les autres pays.

Après un exposé sur la dépression qui touche 10% de la population, le professeur LESBRE a répondu avec bienveillance aux questions posées par les donneurs.

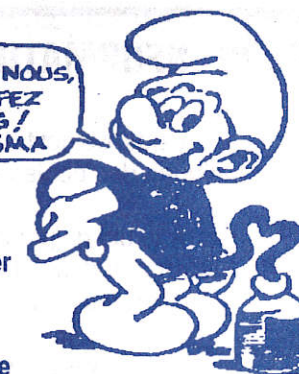
La remise des diplômes fut suivie d'une tombola gratuite et d'un dépôt de gerbe au monument aux Morts.

Médaille d'argent pour 10 dons. Alain ALEXANDRE, Christiane BELLARD, Lucile DURU, Frédéric TREBOUTTE.

Médaille d'argent pour 25 dons. Jean Marie BELLARD, Marie Joseph de CORDOUE, Jean-Luc COUVILLERS, Jean-Luc HERMANT, Martial TELLIER, Martine LONGUET, Isabelle LONZIEME, Monique PORET, Béatrice VILAIN.

Elus au tiers sortant : Danielle PAKOSZ, Bernadette GERME, Monique PORET, Gérard DELAVENNE, Marceau LEFEBVRE, Paul ROGER.

FAITES COMME NOUS,
SCHTROUMPFEZ
VOTRE SANG!
VOTRE PLASMA



ANNEE 1989

Vendredi 24 Février

Lundi 29 Mai

Mardi 29 Août

Lundi 27 Novembre

TENNIS

Le tournoi "Pierre-Alain BUQUET" s'est déroulé pour la seconde année du 16 septembre au 2 octobre sous un ciel clément et même ensoleillé le jour des finales.

Il a permis à 48 joueurs de PLACHY et de PROUZEL de se rencontrer dans une ambiance sportive et amicale.

Les vainqueurs sont :

Mr Bertrand HURPY pour le simple-enfants.

Mme RAMIS pour le simple-dames.

Mr Christophe RAMIS pour le simple-messieurs.

La remise des récompenses à chaque participant et un sympathique pot de l'amitié ont réuni tous les joueurs et Mme Le Maire dans la salle polyvalente de PLACHY le dimanche de la finale.

Les cours dispensés aux enfants et adultes sont suspendus pendant l'hiver. Ils reprendront aux beaux jours. Le tennis-club vous présente ses meilleurs voeux pour 1989.



La Présidente :
Christine DEFRANCE

CLUB DE GYMNASTIQUE

PLACHY, TOUS EN FORME !

PLACHY est un village dynamique, LE CLUB DE GYMNASTIQUE ouvert aux femmes et aux hommes de tout âge depuis plusieurs années confirme cette réputation.

Les gens de PLACHY qui veulent conserver leur forme physique et leur bonne humeur sont les bienvenus au CLUB DE GYMNASTIQUE.

UN CLUB DE GYMNASTIQUE à votre porte, c'est une chance à ne pas négliger.

Pour permettre à chacun de trouver un horaire à sa convenance : que vous soyez libre l'après-midi ou que vous travailliez : deux séances ont lieu par semaine pour vous délasser : jeudi, de 14h 15 à 15h 15 et mardi, de 19h 30 à 20h 30

Jean CARBON

CLUB INFORMATIQUE

L'un des objectifs du plan informatique pour tous est de permettre au public d'utiliser les ateliers informatiques des écoles en dehors des heures de classe.

Dans le but de permettre aux habitants qui désirent s'initier à l'informatique, le club organise depuis 1984 sans interruption des actions formatrices.

Chacun trouvera une réponse à ce qu'il recherche.

Tous les samedis de 14 à 16 h les enfants peuvent venir profiter des micros et des nombreux jeux dont nous disposons.

Le Président
SZUMNY

COMITE DES FETES

Lors de la réunion du 10 novembre 1988 le comité a renouvelé le bureau, le résultat est le suivant :

- Le Président : Monsieur Roger Denis
- Le Vice Président : Monsieur Hérent Bernard
- La secrétaire : Madame Willot Colette.
- Le trésorier : Monsieur Roger Paul.
- M. et Mme Bellard Jean-Marie, M. Feron Claude, M. Willot Alain, M. Durand Jacques, M. Drode Jean-Claude, M. Roger Francis

Nouveaux adhérents : M. Szumny S, M. Rouah Pascal, Mlle Sybille Willot, M. Bacq Franck, M. Dubert Sylvain, Mme Roger Ariane.

Le Président informe que la sono reste à la disposition des associations de Plachy-Buyon, sur simple demande au président qui en avisera les membres du comité.

Les responsables de la sono sont Monsieur Bellard Jean-Marie et Mademoiselle Willot Sybille qui assurent la responsabilité des disques.

Bien amicalement.

Le Président.
Denis Roger.

COMPTE RENDU DU 2 EME SEMESTRE 1988

NOTRE MANIFESTATION DU 13 juillet 1988

Le thème était les jeux olympiques. Participaient au défilé : un char du tennis club et un char du comité des fetes.

Ces chars ont été suivis des majorettes "Les Colombes Twirlogs force" d'Amiens. Les enfants du centre aéré ont défilé également, d'autres étaient déguisés, en robots ou avaient des grosses têtes.

Des vélos fleuris participèrent aussi tandis qu'un cheval attelé suivait les chars. Quelques personnes dans la foule ont été choisies pour faire un jury. Pendant ce temps quelques bénévoles distribuaient les lampions offerts par la commune.

Le comité remercie les personnes et les enfants qui ont suivi le défilé sous la pluie qui ce jour là était au rendez vous.

CONCOURS FLEURIS

Le concours du village fleuri cette année a eu lieu le 18 juillet 1988.
13 personnes se sont fait inscrire.

- 1er prix : Monsieur et Madame Lecointe René 17,5 pts
- 2ème prix : Monsieur et Madame Legoux René 17,3 pts
- 3ème prix : Monsieur et Madame Daboval Dany 15 pts
ex-aequo, Monsieur et Madame Roger Denis
- 4ème prix : Monsieur et Madame Feron Claude 14,6 pts
- 5ème prix : Monsieur Roger Paul
ex-aequo, Monsieur et Madame Willot Alain
ex-aequo, Monsieur et Madame Bellard Jean-Marie
- 6ème prix : Monsieur et Madame Devauchelle Robert : 13,6 pts
- 7ème prix : Monsieur et Madame Dubert André 12,6 pts
- 8ème prix : Monsieur et Madame Herbert Robert 11,6 pts
- 9ème prix : Madame daboval Mireille 10 pts
ex-aequo, Monsieur et Madame Lefèvre Marceau 10 pts

Avec toutes les félicitations du comité des fêtes. Les lots ont été remis le 21 novembre 1988 à 20 h salle Lecointe. Dans une bonne ambiance le pot de l'amitié a été pris après avoir distribué les lots. Nous espérons avoir plus d'inscrits l'année prochaine.

Le 3 décembre bal disco à l'occasion de Ste Catherine

MANIFESTATIONS DU 1 ER SEMESTRE 1989

- 7 janvier : galette des rois inter associations
- 15 avril : bal costumé avec prix
- 28 mai : bal de la fête. Venez nombreux, ambiance assurée.
- 17 juin : feu de la St Jean avec défilé de majorettes puis un bal en plein air pour terminer la soirée.

PROCHAINE MANIFESTATION A LIEU LE 13 JUILLET

Le thème : le bicentenaire de la Révolution française. Nous vous demandons de réfléchir à vos déguisements pour suivre avec nous le défilé.

Nous vous attendons nombreux.

Le Président, Denis Roger

MANIFESTATIONS POUR 1989

Vendredi 6 janvier :	Voeux du Conseil Municipal à la Mairie
Samedi 7 janvier :	Galettes des rois inter-associatives
Dimanche 22 janvier :	A. Générale - Donneurs de sang
Samedi 16 février :	Soirée au profit des classes de neige
Dimanche 19 février :	Repas offert aux aînés par la Commune
Dimanche 26 février :	Sortie spectacle des Aînés à Paris
Samedi 15 avril :	Bal costumé (Comité des fêtes)
Dimanche 12 mars :	Elections Municipales (1er tour)
Dimanche 19 mars :	Elections municipales (2ème tour)
Dimanche 16 avril :	Goûter offert aux Aînés par le Comité des Fêtes
Samedi 29 avril :	Soirée familiale
Dimanche 30 avril :	Souvenir de la déportation
Du 23 avril au 7 mai :	Tournoi de tennis
Week-end de l'ascension 7 mai :	Finale du tournoi
Lundi 8 mai :	Commémoration de l'Armistice
	Réderie (des parents d'élèves) à Prouzel
Dimanche 14 mai :	Profession de foi à Plachy
Dimanche 21 mai :	Parcours du cœur
	Grand prix de la Somme des échecs
Samedi 27 mai :	Bal de la fête
Dimanche 28 mai :	Fête du village
Samedi 17 juin :	Feu de la S' Jean
Dimanche 18 juin :	Elections européennes
Dimanche 25 juin :	Fête des écoles à Prouzel
Du 3 au 28 juillet :	Centre aéré
13-14 juillet :	Fête nationale
	Défilé sur le thème de la révolution
Vendredi 28 juillet :	Fête du centre aéré à Plachy
Septembre :	Tournoi de tennis avec Rouzel
Dimanche 1er octobre :	Course pédestre de l'Ecce Homo
Samedi 11 novembre :	Commémoration de l'Armistice
Samedi 2 décembre :	Bal S ^{te} Catherine S' Nicolas